

# CANDIDATURES pour 2017/2018

Les différents dossiers de candidature, au format PDF, sont téléchargeables sur le Site du Lycée sauf pour les post bac pour lesquels la procédure admission post-bac est obligatoire.

## Pour les candidatures en Lycée technologique ou professionnel :

Vous devez imprimer le dossier qui vous concerne, le remplir et joindre toutes les pièces demandées avant de le renvoyer. Il faut attendre d'avoir le bulletin du deuxième trimestre ou du premier semestre de l'année en cours.

Les dossiers seront également disponibles lors de la journée « Portes Ouvertes » du samedi 11 mars 2017.

Attention : cette année le lycée Saint Géraud a intégré **la procédure Affelnet** mais seulement pour la **seconde GT avec l'enseignement Création et Culture design**.

Les élèves de l'enseignement public, ainsi que ceux du privé qui font des vœux à la fois pour le privé et le public doivent donc aussi passer par cette procédure. L'ordre des vœux est très important car ils sont examinés dans l'ordre (si le vœu 1 est retenu tous les autres sont annulés). **Cette procédure ne dispense pas du dépôt de candidature dans notre établissement.**

## Pour les inscriptions en post bac (BTS et MANAA) :

Vous devez d'abord émettre vos vœux par le biais du portail unique :

[www.admissionpostbac.fr](http://www.admissionpostbac.fr)

## Cas particulier : Inscription en MANAA :

Téléchargez le fichier « consignes MANAA 2017 » sur le site.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.